

Situation d'élève 5^{ème} SEGPA **Anaïs SADEKI**, née le 03/06/2006.

Madame & Monsieur Sadeki sont convoqués à la Commission absentéisme du rectorat de Paris le mardi 12 mars 2019 à 14h40, suite à un signalement absentéisme de niveau 2 effectué en décembre dernier par le collège Aimé Césaire.

Afin de m'assurer de la présence effective des parents à cette convocation, j'appelle le numéro de portable figurant dans le dossier scolaire de l'élève. C'est Anaïs qui décroche, et me communique le bon numéro pour joindre sa mère, à savoir le 07. 58. 67. 45. 41. Mme Sadeki me répond qu'elle n'a jamais reçu de courrier l'informant de cette convocation, puis elle fait le nécessaire auprès de son employeur pour se rendre disponible et honorer cette convocation.

Anaïs et sa mère sont bien présentes au rectorat dès 14h30.

- **Compte-rendu de la Commission absentéisme :**

L'objet de cette commission est de favoriser le retour en classe de l'élève de façon assidue et pérenne. Or, Anaïs est actuellement non scolarisée suite à l'exclusion définitive du collège Aimé Césaire prononcée le 18 février.

La problématique éducative est rapidement identifiée par les membres de la commission. Mme Sadeki évoque sans détour l'ampleur des difficultés de sa fille, disant qu'elle est incapable de tenir plus de trente minutes en classe. Les relations avec les autres élèves sont marquées par des conflits et tensions, celles avec les adultes par de nombreuses insultes et des propos vulgaires.

Les membres de la commission s'appuient sur les deux bilans positifs de l'accueil scolaire PEP75 pour valoriser les qualités personnelles d'Anaïs, qui a su adopter en ces deux occasions d'une semaine chacune une attitude sérieuse et respectueuse, adhérant aux activités proposées, fournissant les efforts nécessaires pour effectuer le travail scolaire demandé. Le très petit effectif d'élèves et l'encadrement adulte important au sein de ce dispositif singulier semblent avoir fourni un cadre étayant à Anaïs, lui permettant de montrer autre chose d'elle-même que les problèmes massifs de comportement observés au collège.

La situation au domicile est également décrite comme « très dure » par Madame Sadeki. Quand elle est absente du collège, Anaïs reste chez elle sur son portable ou avec son chien. Mme Sadeki répète à plusieurs reprises « *Je ne peux pas la laisser comme ça* ».

L'accent est alors mis sur la nécessité d'adhérer aux propositions d'aide faites par les différentes institutions, en honorant les rendez-vous, en allant au bout des démarches, comme la demande de reconnaissance MDPH à laquelle Mme Sadeki se dit très favorable, et dont la 1^{ère} tentative remonte à l'année 2015, alors qu'Anaïs était en CE2. Aucun progrès n'a été accompli sur ce point depuis, malgré les relances des équipes de l'école élémentaire 132 Aubervilliers (quatre équipes éducatives en ce

sens), puis du collège G. Méliès (commission éducative en janvier 2018), et enfin du collège A. Césaire (commission éducative en octobre 2018). Les membres de la commission proposent à Madame Sadeki de s'appuyer sur la Psychologue EN EDO du collège Aimé Césaire pour faire avancer cette demande. Dans le dossier de l'élève est mentionné l'intérêt d'Anaïs pour les métiers de l'animation et l'obtention du BAFA. Anaïs hausse les épaules, et n'exprime aucune volonté en ce sens devant la commission.

A la suite de la commission absentéisme, je reçois Anaïs et sa mère dans mon bureau, afin de reprendre la question des aides éducatives, notamment dans le cadre du mandat d'évaluation confié à l'association Olga Spitzer – rue Clavel, signé par les parents le 22 janvier, mais qui n'a pas pu se mettre en œuvre à ce jour, les parents n'ayant honoré aucun des rendez-vous proposés par ce service.

Mme Sadeki dit n'avoir reçu aucun courrier en ce sens, et évoque de possibles problèmes de distribution par le facteur. Anaïs, restée quasiment mutique depuis son arrivée au rectorat, interrompt sa mère pour lui dire « *De toute façon, tu n'ouvres jamais la boîte aux lettres* ».

Afin de contourner ce problème de courrier postal, je demande à Mme Sadeki si elle dispose d'une adresse de courrier électronique. Elle me communique son adresse Gmail (lena.sadeki@gmail.com), et m'autorise à la transmettre aux services sociaux. Mme Sadeki espère que l'ASE pourra l'aider à faire avancer le dossier de demande de reconnaissance MDPH, sans que cela n'entraîne pour elle une multiplication de rendez-vous.

Les impératifs professionnels de Madame et Monsieur sont fréquemment évoqués par Madame pour expliquer les difficultés à mener à terme les démarches relatives à la situation d'Anaïs. Madame est Atsem en école maternelle et Monsieur est coiffeur.

Concernant la poursuite du projet de scolarisation (et une affectation dans un nouveau collège), Madame Sadeki explique que sa fille ne tiendra pas, qu'il lui faut une « petite structure ».

L'examen de la situation complexe de cette élève en Equipe Relais Rectorale favoriserait sa rescolarisation dans un nouvel établissement. Ce projet a fait l'objet d'une demande du collège Aimé Césaire, et a reçu l'avis favorable de M. Pierre Deysson, PVS.

- Scolarité 1^{er} degré :

Ecole élémentaire 132 Aubervilliers :

-Emploi du temps aménagé

-Problèmes de comportement impactant l'entrée dans les apprentissages scolaires.

-Equipe éducative le 02/04/2015 : parents absents. Proposition de prise en charge en CAPP + suivi RASED

-Equipe éducative le 26/05/2015 (CE2) : proposition de reconnaissance MDPH.

-Equipe éducative le 12/04/2016 : parents absents, non excusés. PPRE Passerelle.

-Equipe éducative le 09/12/2016 : propositions de suivi CAPP + reconnaissance MDPH pour AVS, non suivies d'effet.

-Demande de médiation scolaire R'école, 20/01/2017.

- Scolarité 2nd degré :

-6^{ème} générale au collège G. Méliès (commission éducative le 11/01/2018). Aides proposées par l'établissement refusées par la famille. Puis orientation en SEGPA au collège A. Césaire.

-Exclue par CD du collège Aimé Césaire le 18/02/2019 : « *extrême vulgarité envers son professeur* »

-Commission éducative le 01/10/2018 : vulgarités, insultes envers les personnels : 1 exclusion temporaire d'une semaine avec accueil PEP 75. Bilan positif (ci-joint).

-Nouvelle exclusion temporaire d'une semaine avec accueil PEP 75 fin novembre.

-30 punitions pour des problèmes de comportement 9 retenues, 21 exclusions de cours.

-Signalement absentéisme Mimosa de niveau 2.

-Demande de reconnaissance MDPH restant à finaliser.

- Social :

-Signature d'un mandat d'évaluation le 22/01/2019 – service Olga Spitzer rue Clavel (75019), plusieurs demandes d'entretiens non honorées. Ce mandat fait suite à une 1^{ère} AED non investie par les parents.

Monsieur Maia : ts.19@olgaspitzer.asso.fr tel. : 01. 56. 41. 34. 90

Relais pris par l'ASE 19^{ème} :

Mme Niel, Adjointe responsable de secteur - Bureau des Territoires- Secteur 19ème NORD

4 rue David d'Angers 75019 PARIS

01.84.82.44.45 bernadette.niel@paris.fr

Etienne Godet,

Coordonnateur CDOEA

Le 12 mars 2019.